

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 07 février 2024 à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le 1er février 2024 s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant: DEL2024FG070209

PRESENTS: BARRERE Jean Louis - BORDELANNE Dominique - DARMAYAN Stéphane - DIBOS Thierry -ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - LAMOLIE Michel - LAVIELLE Michelle - MERLIN Laurence -MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - SEYS Coralie - SOLER Catherine - TORREGROSSA Gérardine -**VEJUX** Denis

ABSENTS: CAMPAGNE Jean-Paul - GALICHET Guillaume - LAGOUEYTE Clément - YARZABAL Isabelle POUVOIRS: LAMOLIE Michel pour CAMPAGNE Jean-Paul; SOLER Catherine pour YARZABAL Isabelle

Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice: 19 Présents: 15 Pouvoirs: 2

Objet : Délibération rectificative - vente d'un terrain communal à la société ALTAE

Considérant que la délibération de référence DEL2023FG310107 comporte une erreur matérielle et qu'il convient de la modifier :

Après délibérations, le Conseil Municipal, décide par 17 voix pour, de valider la rectification de l'erreur matérielle de la délibération n° DEL2023FG310107 concernant la date de la réitération par acte authentique qui est fixée au 22 février 2025.

Étant précisé que la délibération DEL2023FG310107 valait autorisation pour ALTAE de déposer toutes autorisations administratives et environnementales nécessaires à la réalisation de son projet.

Les autres éléments de la délibération DEL2023FG310107 demeurent inchangés.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un détai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Philippe MOUHEL

